

PRIORITÉ P-1

Note BIO COM (76) 353 aux Bureaux Nationaux
c. c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X
et à M. Finn Christense, DG VIII

REUNION DE LA COMMISSION DU 20 OCTOBRE 1976

La conférence de presse du Porte-Parole a porté sur les points suivants:

1. Rapport annuel sur la situation économique

La note P-79 vous est parvenue entre temps. Elle constitue le résumé de ce rapport, ainsi que de la conférence de presse tenue le 20 octobre à 16 h. par le Vice-Président Haferkamp.

2. Programme d'aide alimentaire

La Commission a adopté une communication au Conseil concernant le programme d'aide alimentaire en céréales pour 1977.

Il s'agit du programme annuel devant être arrêté par la Communauté dans le cadre de ses engagements au titre de la Convention d'aide alimentaire, engagements qui portent sur un total de 1.287.000 tonnes.

Les propositions de la Commission^{de} portent toutefois que sur la partie communautaire de cet engagement soit 720.500 tonnes (56 % du total), le solde étant réalisé par la voie d'actions nationales des Etats membres.

Cette quantité de 720.500 tonnes est celle qu'a retenue le Conseil lors de l'examen en première lecture du projet de budget : la Commission considère cette quantité comme insuffisante, au regard non seulement de l'objectif adopté par la Conférence alimentaire mondiale (montant minimum global de 10 millions de tonnes) mais aussi des demandes adressées à la Communauté (qui, au stade actuel, dépassent déjà 1.800.000 tonnes) et de l'accroissement du déficit d'importation que traduisent ces demandes.

Ainsi la Commission insiste-t-elle à nouveau sur l'opportunité d'augmenter l'aide communautaire en la portant à 1.077.000 tonnes comme elle l'avait proposé à la fois dans l'avant-projet de budget et dans sa proposition de programme triennal d'aide alimentaire.

La Commission insiste en outre sur deux aspects de procédure qui ont leur importance :

1. La nécessité pour le Conseil d'adopter le programme avant le 15 décembre. L'an dernier en effet la décision n'a été prise que fin mars, or de tels retards ont pour effet de faire perdre toute utilité à certaines actions qui répondent à des besoins en début d'année (avant la récolte de printemps).
2. La Commission demande par ailleurs que les procédures simplifiées qui ont été acceptées par le Conseil pour certaines catégories d'actions d'urgence puissent être appliquées plus largement.

La répartition de l'aide proposée par la Commission s'inspire des critères habituels (besoin d'importation - niveau de revenu par tête - situation des finances extérieures) et du souci de concentrer l'aide sur les pays les plus nécessiteux qui reçoivent 79 % des aides directes affectées. Par ailleurs l'accroissement de l'aide en faveur des pays dont la situation alimentaire s'est dégradée notamment au Proche Orient et en Afrique a été facilitée par le fait que l'Inde, principal bénéficiaire cette année, n'a pas présenté de demande, compte tenu du bon niveau de ses récoltes.

Cette répartition se présente de la façon suivante

- aides attribuées par pays : 490.500 tonnes
 - dont: Afrique : 113.000 tonnes
 - Proche Orient : 130.000 tonnes
 - Asie : 232.000 tonnes
 - Amérique Latine : 15.000 tonnes
- organismes internationaux (PAM - UNICEF - UNRWA - CICR) : 120.000 tonnes
- réserves (pour faire face aux situations d'urgence) : 110.000 tonnes

3. Programme quadriennal en informatique

La Commission a adopté une proposition de programme pour l'informatique couvrant la période 1978-1981. Une note P-82 vous parviendra à ce sujet. M. Guazzaroni commentera, au cours d'une conférence de presse vendredi 22 octobre à 12h15, ce programme.

4. Agriculture: montants compensatoires

La Commission a adopté une communication au Conseil sur les orientations à envisager pour réviser le système des montants compensatoires monétaires actuellement appliqué dans les échanges des principaux produits agricoles pour compenser les fluctuations des taux de change. Elle envisage un système qui permettrait la révision et l'adaptation périodique des montants compensatoires monétaires (et par conséquent des monnaies vertes), de manière à éviter à la fois le maintien indéfini de situation données et des changements trop brusques qui auraient des effets économiques négatifs. Ces orientations seront discutées la semaine prochaine dans une session spéciale du Conseil à laquelle participeront les Ministres de l'Agriculture et les Ministres des Finances.

5. Budget opérationnel et taux du prélèvement CECA

La Commission a adopté en première lecture le budget opérationnel CECA et le taux du prélèvement CECA pour 1977. La Commission prévoit le maintien du taux actuel du prélèvement soit 0,29%. La prochaine étape est celle de la consultation des commissions compétentes du Parlement Européen, qui doivent donner au cours des prochaines semaines un avis sur ces documents après quoi la Commission arrêtera définitivement le taux du prélèvement et le budget opérationnel 1977.

6. Sidérurgie

La Commission a approuvé une annexe explicative (SEC(76) 3467 final) du document adopté récemment sur la politique sidérurgique communautaire (COM(76) 543 final).

Cette annexe explicative contient les éléments concrets des nouvelles orientations de la politique commune de l'acier, proposées par la Commission.

Ces éléments sont :

- a) les indicateurs de la conjoncture,
- b) les programmes prévisionnels,
- c) les prix minima de référence,
- d) des activités internationales,
- e) la politique d'investissement et de crédit,
- f) la politique sociale et régionale.

Ce document va à présent servir de base à de nouvelles consultations des gouvernements et des partenaires sociaux des Etats membres, avant que la Commission arrête sa décision finale.

(Des informations plus détaillées seront données demain après transmission de ce document aux Etats membres.)

7. Relations CEE-Japon

M. Gundelach a évoqué en Commission le problème des relations commerciales entre la Communauté et le Japon, en vue des préoccupations croissantes provoquées par l'augmentation rapide du déséquilibre de la balance commerciale communautaire notamment à cause d'une pénétration particulièrement fortes des produits japonais dans certaines secteurs limités mais important.

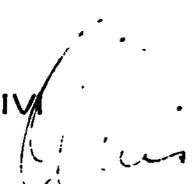
La Commission considère qu'il est urgent d'examiner à fond ce problème afin que des solutions soient envisagées au niveau communautaire.

D'après les chiffres Eurostat le déficit commercial de la Communauté avec le Japon a évolué comme suit :

		<u>couverture exp./import.</u>
1973	1,2 mrd \$	0,67
1974	2 mrd \$	0,63
1975	3,2 mrd \$	0,46
1976	4,2 mrd \$ (estimation)	

Amitiés,

B. OLIVIERO



PS. En dehors du dossier de la Commission le Porte-Parole a fait état du point suivant:

Consultations à haut niveau avec les Etats-Unis

Les consultations semestrielles à haut niveau entre la Commission et l'Administration américaine se déroulent aujourd'hui et vendredi à Washington. M. Gundelach conduit la délégation de la Commission, la délégation américaine étant conduite par M. William D. Rogers, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires économiques. Les deux délégations passeront en revue la situation économique générale et notamment les relations Nord-Sud et Est-Ouest. D'autre part, on parlera des problèmes commerciaux, y compris les négociations multilatérales au sein du GATT, l'utilisation du GATT pour résoudre les problèmes bilatéraux, ainsi que l'état d'un certain nombre de problèmes bilatéraux en suspens entre la Communauté et les Etats-Unis. MM. Gundelach et Rogers donneront une conférence de presse conjointe vendredi à midi (heure américaine).